

D'UNE FILLE ET D'UN GARÇON

LA RELATION FILLE-GARÇON EXPLORÉE PAR LA DANSE

A DESTINATION DES COLLÉGIENS



© Olivier Houeix

Le programme.....

1. Formation

Cette formation de 6h permettra aux enseignants de découvrir les intentions et les univers des artistes invités, en explorant la pratique artistique et la thématique du parcours, ainsi que de s'approprier l'espace ressources.

2. Ateliers de pratique chorégraphique / 4h

Expérimentation avec un des chorégraphes de la compagnie pour mobiliser des compétences sensibles, individuelles et collectives, au service de la création artistique et de la question de l'égalité filles - garçons.

Travail à partir de la formule du titre du spectacle pour reformuler, ôter, sectionner ou inverser les notions et pour exprimer avec le corps le panel de relations que nous entretenons avec l'autre.

3. Journée découverte

Mardi 28 ou jeudi 30 mars 2023

Au Palace à Périgueux

En partenariat avec l'Odysée, scène conventionnée d'intérêt nationale "Art et Création"

- représentation de

"Monsieur vs ou + = Madame"

Six interprètes danseuses-danseurs, slameur et chanteuse se meuvent autour du

pois de la condition féminine, questionnant son ancrage dans la sphère sociale et privée. Ils aborderont les thématiques de la différence et du rapport au pouvoir sur une portée historique mais aussi actuelle.

- ateliers de pratique et/ou rencontres

Plusieurs programmes s'articuleront dans la journée pour proposer aux élèves de vivre des expériences autour de la thématique du parcours ou dans une perspective d'ouverture à d'autres médiums

Le calendrier.....

Jun 2022

Présentation du parcours aux établissements et inscription via ADAGE

Juillet 2022

Demande de partenariat financier effectué par l'Agence culturelle auprès de la DRAC

Octobre 2022

Préparation de l'accueil du parcours

Novembre 2022

Formation des enseignants

Janvier - mars 2023

Ateliers de pratique

Mardi 28 et jeudi 30 mars 2023

Journées découverte

ARTISTES COMPLICES : LES CHORÉGRAPHE AUGUSTE OUÉDRAOGO ET BIENVENUE BAZIÉ

Autour du spectacle

"Monsieur vs ou + = Madame"

Créée en 2000, la compagnie Auguste-Bienvenue, portée par les danseurs et chorégraphes Auguste Ouédraogo et Bienvenue Bazié, se présente comme un laboratoire artistique. Le travail de recherche chorégraphique et interdisciplinaire côtoie la formation de jeunes danseurs et la sensibilisation des publics à la forme chorégraphique. La compagnie Auguste-Bienvenue, c'est deux hommes aux caractères différents et pourtant complémentaires, deux danseurs dont les corporalités et les imaginaires s'articulent plutôt qu'ils ne se confondent, deux compères à la complicité palpable, sur le plateau et au-delà.

www.auguste-bienvenue.com

Espace ressources

Des outils accessibles sur le site de l'Agence culturelle pour découvrir le domaine du spectacle vivant et explorer les thématiques de la proposition artistique.

Accessible sur www.culturedordogne.fr

Participation financière.....

Sont à la charge des établissements :

- les repas des intervenants lors des ateliers,

- les frais de transport et de restauration de la journée découverte.

Contact

Anne Pouteau

a.pouteau@culturedordogne.fr

05 53 06 40 38 | 07 72 32 08 97

Agence culturelle départementale
Dordogne-Périgord

Espace culturel François Mitterrand
2, place Hoche 24000 Périgueux

Le programme SPRING



Il s'inscrit dans une démarche de **découverte de la création contemporaine** pour vivre de nouvelles expériences, s'ouvrir au monde et nourrir son esprit critique.

Dans un souci d'équité territoriale, il s'appuie sur :

- la diversité des expressions contemporaines de la danse et de la musique, du théâtre, des arts numériques ou sonores
- la mise en relation d'une équipe artistique et des jeunes habitants du département par la découverte d'œuvres, la pratique et l'échange
- de nombreux partenaires locaux, professionnels ou bénévoles, qui portent une activité régulière et de proximité en direction de la jeunesse.



Un partenariat Conseil départemental Dordogne-Périgord, Education Nationale (DSDEN 24 et DAAC du Rectorat de Bordeaux), DRAC Nouvelle-Aquitaine



Les acteurs

Rôle de l'Agence culturelle

- Pilotage du dispositif
- Elaboration et mise en œuvre des parcours en concertation avec l'Education Nationale
- Portage administratif et financier : contractualisation avec les artistes, les écoles et les établissements scolaires, demande de financement auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine
- Evaluation du dispositif avec les partenaires institutionnels (Conseil Départemental – Direction de l'Education, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Education Nationale)

Rôle des établissements scolaires

- Inscription dans les délais et participation impérative à l'ensemble du parcours
- Création des conditions optimales d'accueil au sein de l'établissement (organisationnelles, matérielles et techniques)
- Financement du déplacement des élèves
- Evaluation du parcours

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

Outil essentiel de démocratisation culturelle, **l'éducation artistique et culturelle** s'adresse aux jeunes dans le cadre scolaire ou sur le temps de loisir.

Fondée sur trois axes principaux que sont la connaissance des œuvres, la pratique artistique et la mobilisation des savoirs, elle contribue à l'ouverture, à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent, tout en aiguisant sa sensibilité et son sens critique.

L'éducation artistique et culturelle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. Elle joue un rôle décisif dans la lutte des inégalités en favorisant un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture dans le respect de la liberté et des initiatives des acteurs concernés. Elle contribue à la réussite et à l'épanouissement des jeunes.

Depuis sa création, l'Agence culturelle départementale s'est engagée avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Education Nationale dans le développement de parcours d'éducation artistique et culturelle construits dans les disciplines de la danse, du théâtre, des arts visuels, de la musique et de la culture occitane.

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant l'environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.